

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Byctra SA, en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 17.07.2003
4. Echéance de préavis des créances: **03.09.2003**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Elcin Ward, rue Michel-Chauvet 12, 1208 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO.

Mottu & van Berchem, notaires
1227 Carouge

(01111372)